Elections Législatives du 18 novembre 1962

1re Circonscription d'ALBI - CARMAUX

Mes chers Compatriotes,

Il y a exactement quatre ans, le 30 novembre 1958, vous m'avez fait l'honneur de m'élire député du Tarn par 26.840 suffrages, me classant ainsi **premier élu** du département.

Je pense avoir été digne de votre confiance ayant toujours mis au premier plan de mes préoccupations l'intérêt national du pays et la défense de vos légitimes préoccupations.

La presse de notre région sans distinction — et je tiens ici à la remercier publiquement — vous a rendu compte objectivement de mon action au Parlement au cours des différentes sessions, ce qui vous a ainsi permis de suivre, en partie, mes interventions.

Toutes ont eu pour but une législation sociale meilleure. Toutes ont visé soit la défense de vos professions, agricoles et artisanales, commerciales et industrielles, ouvrières et administratives, soit le bien-être de vos familles, sur le plan des salaires, des retraites, des droits sociaux, du juste établissement de vos prix de vente. Dans mon action j'ai pensé aux enfants pour la création d'écoles, de stades, et une juste et équitable répartition des Bourses.

J'ai tenu compte des demandes justifiées de vos divers groupements, syndicats, chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambre artisanale, fonctionnaires, fédérations ouvrières et patronales, de locataires et de propriétaires, défense de la corporation minière, des associations de résistance et des anciens combattants, luttant énergiquement pour la retraite des anciens combattants injustement brimés.

Mais il y a une partie de la population qui, dans mes démarches, a eu une place prioritaire : ce sont principalement **les plus deshérités de la vie** qu'on appelle les Economiquement Faibles, les vieillards, les aveugles, infirmes et grands malades, les mutilés du travail, les petits pensionnés, les rentiers-viagers de l'Etat, etc...

A l'heure où les progrès de la science et de la médecine permettent un allongement de la vie, il ne faut pas que nos bons vieux qui nous ont fait ce que nous sommes voient leurs derniers jours attristés par une fin indigne d'eux et du pays qu'ils ont servi comme citoyen, comme travailleur, comme père de famille et parfois de longues années comme combattant.

Le première circonscription du Tarn a deux pôles principaux : « Albi » et « Carmaux ». Attaché personnellement et familialement aux deux, je n'ai jamais fait de distinction et j'ai toujours œuvré dans l'intérêt des deux cités. Cependant je n'ai pas délaissé les cantons ruraux d'Alban, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valdériès, Valence et Villefranche, intervenant en leur faveur pour les adductions d'eau, l'électrification rurale, la voierie, les postes téléphoniques, la création de cours complémentaires, etc...

Mais en plus des interventions générales et collectives, **ma porte a toujours été ouverte à tous — sans aucune distinction** — et le volume de ma correspondance prouve combien vous avez su en user, **témoignage ainsi de confiance envers votre député**, qui a eu aussi le confiance de ses collègues puisque par trois fois il a été désigné comme secrétaire, membre du Bureau de l'Assemblée Nationale.

Mes chers Concitoyens,

Le Référendum est terminé : il a partagé les Français — momentanément, espérons-le — en deux fractions.

Une division ne peut qu'être néfaste au pays. Seule l'union constructive doit maintenant guider les citoyens pour déterminer le meilleur avenir de la Nation.

Ne pensant pas avoir démérité, c'est à cette **tâche d'union** que je veux me consacrer.

Je suis prêt à continuer dans le même esprit :

— *pour l'expansion économique, industrielle et artisanale de notre région ;*

— *pour une politique sociale juste et équitable ;*

— *pour l'amélioration du sort des personnes âgées ;*

— *pour une véritable promotion agricole et la parité sociale du monde rural ;*

— *pour l'intégration des Français d'Algérie ;*

— *pour que l'enseignement assure aux jeunes l'égal accès aux études et, à la nation, la pleine disposition des valeurs humaines.*

***

Petit-fils de paysans de la commune de Saussenac, depuis 1789 sur les mêmes terres, fils d'un modeste artisan menuisier à Valdériès, issu du peuple, je remets mon mandat de député entre les mains du peuple qui m'a élu.

A vous de choisir. Je sais que vous me **maintenez votre confiance** et le 18 novembre **vous remettrez dans l'urne un bulletin** au nom de

RIEUNAUD Edouard

Député sortant

Candidat Républicain d'Union

présenté par le **M. R. P.**

Et son remplaçant éventuel :

CAPELLE Célestin

Conseiller Général - Maire de Massals

Pas d'abstentions - Votez en masse dès le premier tour, le 18 novembre

Scrutin ouvert de 8 heures à 18 heures

Vive la République ! Vive la France !

ATTENTION ! La loi fait une obligation formelle de voter pour les deux noms imprimés sur un même bulletin, sans ajout, ni rature. Tout nom rayé, interverti ou changé rendrait le bulletin nul.

Imp. Coop. du Sud-Ouest, ALBI